



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le douzième jour du mois de juin 2013 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Karine Tassé, présidente et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Jean-Pierre Provost, Louis Laurier et Suzanne Fortin.

Monsieur Daniel Laurin, conseiller est absent, absence motivée (motif personnel).  
Madame Denise Miller, conseillère est absente, absence motivée (motif maladie).  
Madame Évelyne Charbonneau, mairesse est absente, absence motivée (motif personnel).

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Karine Tassé, présidente.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière et Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, sont aussi présentes.

### **OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Karine Tassé, présidente, constate le quorum à 19 heures, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

### **ORDRE DU JOUR**

Ouverture de la session.

- 1) Nomination d'un président de session.
- 2) Adoption de l'ordre du jour.
- 3) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire 8 mai 2013.
- 4) Ratification des déboursés.

### **AFFAIRES COMMENCÉES :**

- 5) Autorisation signature du bail avec la Sûreté du Québec.
- 6) Autorisation signature des ententes dans le cadre de la politique nationale de la ruralité, PACL-2013-17 Aménagement Parc des Puces, PACL-2013-32 Panneaux d'interprétation, PACL-2013-03C Aménagement touristique.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

- 7) Correspondance.
  - Lettre du Ministère des Transports (asphaltage de l'accotement de la route 327).
- 8) Dépôt du rapport trimestriel.
- 9) Autorisation de procéder à l'achat de modules de jeux pour le Parc des Puces.
- 10) Autorisation de procéder à l'achat de 3 bancs de parc.
- 11) Demande de M. Eric de Bellefeuille et Mme Annick Richer pour la location ou l'achat d'une partie de la rue # de lot 24-155 rang 4.
- 12) Approbation de la période de vacances des employés.
- 13) Avis de motion règlement relatif aux appareils de détection incendie.
- 14) Engagement d'un officier municipal en bâtiment et en environnement adjoint à temps partiel.
- 15) Allocation d'un budget au Comité Avenir.
- 16) Varia :
- 17) Période de questions.
- 18) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 109-13**  
**NOMINATION D'UN PRÉSIDENT DE SESSION**

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que Mme Karine Tassé, conseillère, soit nommée pour présider la présente session en l'absence du maire et du pro-maire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 110-13**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Provost et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 111-13**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 8 MAI 2013**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 8 mai 2013, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 8 mai soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 81-13 à 108-13 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 112-13**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au Conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 5428 à 5487 inclusivement pour un montant de 76 593.26\$ et des comptes à payer au 12/06/2013 au montant de 22 023.88\$, incluant la facture de M. Robert Laurin ing. au montant de 5 235.18\$ pour des travaux supplémentaires et non compris dans l'appel d'offres 2013-01 remplacement de conduite d'aqueduc, ainsi que les chèques de salaire numéros 1744 à 1789 inclusivement pour un montant de 19 216.23\$.

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

### **RÉSOLUTION 113-13**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE DU BAIL AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a résolu lors de la séance du conseil du 8 mai 2013 de permettre l'utilisation de la salle du conseil pour l'établissement d'un comptoir de service pour la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE la société immobilière du Québec a fait parvenir un formulaire de bail établissement les modalités de l'entente de location à intervenir entre la société immobilière du Québec, la municipalité d'Huberdeau et la Sûreté du Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité d'Huberdeau le formulaire de bail relatif à la location de la salle du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 114-13**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE DES PROTOCOLES D'ENTENTES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ PACL-2013-17, PACL-2013-32, PACL-2013-03C**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a présenté trois demandes d'aide financière dans le cadre de la politique nationale de la ruralité ;

ATTENDU QUE les trois projets ont été acceptés lors du conseil des maires du 16 mai dernier ;

ATTENDU QUE pour officialiser les demandes nous devons procéder à la signature de protocoles d'ententes pour chacun des projets ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité d'Huberdeau les protocoles d'ententes :

- 1) PACL-2013-17 relatif à l'octroi d'un aide financière de 30 829\$ pour le projet d'aménagement au Parc des Puces;
- 2) PACL-2013-032 relatif à l'octroi d'une aide de 6 075\$ pour le projet de panneaux d'interprétation;
- 3) PACL-2013-03C relatif à l'octroi d'une aide de 19 300\$ pour le projet d'infrastructure – aménagement touristique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 115-13**

#### **DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL**

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le rapport trimestriel déposé en date du 31 mai 2013 soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 116-13**

#### **AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACHAT DE MODULES DE JEUX POUR LE PARC DES PUCES**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a obtenu une aide financière pour l'aménagement du Parc des Pucés;

ATTENDU QUE Mme Johanne Hogue nous a présenté un projet de réaménagement et de mise aux normes des modules de jeux du parc, suite à une inspection et à une consultation des utilisateurs de celui-ci;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'achat de module de jeux tel que présenté par la compagnie Techsport, option 1, en date du 15 mai 2013 au montant de 24 235.58\$.

Le conseil autorise également les employés municipaux à procéder au démantèlement des modules de jeux devant être retiré ainsi qu'aux travaux d'aménagement du terrain consistant en l'excavation, l'installation d'une toile géotextile, d'une bordure de bois 6 pouces x 6 pouces, l'épandage de 12 pouces de sable non-compactable pour aire de jeux, l'installation des nouveaux modules, poubelle et banc et l'installation d'une nouvelle clôture entre la caserne et le parc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 117-13**

#### **AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACHAT DE 3 BANCS DE PARC**

ATTENDU QUE la compagnie Tessier Récréo-Parc nous a fait parvenir une promotion pour l'achat de banc de parc fait de plastique recyclé à 100%;

ATTENDU QUE cette promotion nous permet d'économiser 210\$ par banc;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'achat de 3 bancs de parc série Parker au coût de 677\$ chacun plus taxes et frais de transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 118-13**

#### **DEMANDE DE M. ERIC DE BELLEFEUILLE ET DE MME ANNCIK RICHER POUR LA LOCATION OU L'ACHAT D'UNE PARTIE DE LA RUE # 24-155 RANG 4**

ATTENDU QUE M. Eric de Bellefeuille et Mme Annick Richer ont fait parvenir une demande pour la location ou l'achat d'une partie de la rue (Turcotte) # 24-155 rang 4;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau procèdera cet automne à des travaux sur la rue Principale et sur la rue Turcotte et que nous devons procéder à des travaux de drainage sur ce terrain;

ATTENDU QUE pour effectuer ces travaux la municipalité devra circuler sur le terrain avec de l'équipement;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

D'informer M. Eric de Bellefeuille et Mme Annick Richer que le conseil ne peut acquiescer à leur demande présentement, que leur demande sera étudiée dès la fin des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 119-13**

#### **APPROBATION DE LA PÉRIODE DE VACANCES DES EMPLOYÉS**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil approuve la cédule de prises des vacances pour le personnel suivant :

Directrice générale, Guylaine Maurice :

Du 21 juillet au 10 août 2013. (3 semaines)

Directrice générale adjointe, Karine Maurice-Trudel :

Du 16 juin au 22 juin 2013. (1 semaine)

Du 7 juillet au 20 juillet 2013 (2 semaines)

Chauffeur/opérateur/manœuvre, Alain Côté :

Du 28 juillet au 10 août 2013. (2 semaines)

Chauffeur/opérateur/manœuvre, Eric Durand :

Du 14 au 27 juillet 2012. (2 semaines).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 120-13**

#### **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT RELATIF AUX APPAREILS DE DÉTECTION INCENDIE**

Avis de motion est par la présente donné par Mme la conseillère Suzanne Fortin de la présentation à une séance subséquente d'un règlement relatif aux appareils de détection incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 121-13**

#### **ENGAGEMENT D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT ADJOINT À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU QUE M. Benoît Brosseau, surintendant préposé aux travaux municipaux occupe également pour un certain temps, le poste d'officier municipal en bâtiment et en environnement par intérim;

ATTENDU QUE M. Brosseau ne dispose pas du temps nécessaire pour effectuer l'inspection des permis, le respect du règlement de nuisance ainsi que le respect des normes concernant la bande riveraine, de façon adéquate;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le conseil entérine l'embauche de M. Robert Geffroy en tant qu'officier municipal en bâtiment et en environnement adjoint à temps partiel au tarif horaire de 20\$.

L'horaire de travail de M. Geffroy est le mardi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h à compter du 4 juin jusqu'au 29 octobre 2013.

Cependant advenant la nécessité, une journée de travail de plus pourrait être travaillée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 122-13**  
**ALLOCATION D'UN BUDGET AU COMITÉ AVENIR**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'un budget de dépenses de 500\$ soit adjugé pour la rédaction du rapport, l'impression, l'agrandissement de croquis, les envois postaux ainsi que les frais de rencontre en ce qui concerne le mandat du comité Avenir Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 123-13**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la session soit levée, il est 19h58.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Karine Tassé, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Karine Tassé,  
Présidente.